

Réf: Dossier N° 009721

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRECHE GARDERIE MATERNELLE GRAINS DE SENEVE »

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo-Baoulé, lot 2362, ilot 206
section DS, parcelle 89 13 BP 1414 Abidjan 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2021, et enregistrés au CEPICI le 11/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRECHE GARDERIE MATERNELLE
GRAINS DE SENEVE »

Objet : CRECHE, GARDERIE, CENTRE PRESCOLAIRE, CENTRE AERE. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abobo-Baoulé, lot 2362, ilot 206
section DS, parcelle 89 13 BP 1414 Abidjan 13

Gérant : Mme BIA SARA EPSE GNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02070 du 11/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13170/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021

